

LE VIEILLISSEMENT DES MIGRANTS À L'ÉPREUVE DES SCIENCES SOCIALES

[Mohamed Madoui](#)

ERES | « Vie sociale »

2016/4 n° 16 | pages 15 à 28

ISSN 0042-5605

ISBN 9782749253350

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2016-4-page-15.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

REGARDS CROISÉS SUR LES PERSONNES ÂGÉES IMMIGRÉES

Le vieillissement des migrants à l'épreuve des sciences sociales

Mohamed Madoui

« Ces hommes ont été une chance pour la France, mais parmi ceux qui ont vécu une vie en foyer, peu ont leur chance. Ils vieillissent finalement comme on les considère, comme s'ils n'étaient pas là. »

Rémi Gallou (2005)

« Appartenir à un pays dans lequel ils ne vivent pas et vivre dans un pays auquel ils n'appartiennent pas. »

Abdelmalek Sayad (1999)

BIEN que le vieillissement soit loin d'être un phénomène nouveau, l'on constate tout de même le manque d'intérêt des sociologues à cette question jusque dans les années 1990. C'est le constat que fait l'historien Émile Témime qui considère qu'il suffit « de relire l'abondante littérature produite depuis un demi-siècle sur l'immigration et d'y constater l'absence presque totale de références au problème de la vieillesse immigrée, tandis que l'on consacre des pages innombrables à la seconde génération. Alors que les questions posées par l'allongement de la vie, le poids social représenté par l'augmentation de personnes âgées, les conditions d'accès à la retraite des salariés de tous ordres, etc. font l'objet de multiples travaux, rien ou presque rien sur les vieux immigrés¹ ». La figure du migrant à la retraite installé de façon durable ici paraissait inconcevable il y a encore quelques

Mohamed Madoui est professeur de sociologie au CNAM, chercheur au LISE-CNRS (UMR 3320). Ses travaux de recherche portent ces dernières années sur les discriminations sur le marché du travail et l'accès aux droits et aux soins des étrangers.

1. Émile Témime, « Vieillir en immigration », *Revue européenne des relations internationales*, vol. 17, n° 1, 2001, p. 37-52.

années². Le passage à la retraite des immigrés est toujours un moment difficile, car le travail a toujours structuré leur projet migratoire et leur vie en France. « La vieillesse leur est tombée dessus à l'improviste. Ils vont chez le médecin et disent "je suis malade de la retraite", ils vivent cette période de leur vie comme une maladie³. » L'immigré à la retraite « se sent partout étranger. Il n'est plus de "nulle part" puisque le passage à la retraite lui a fait perdre sa raison d'exister en France (le travail) et que l'exil de plusieurs décennies lui a fait perdre ses repères en terre natale. Solitaire, il tente de continuer, autant que possible, l'existence qu'il a menée jusqu'alors. Il se réfugie dans le monde qu'il connaît, qui a été le sien pendant de nombreuses années, mais dans lequel il ne trouve plus naturellement sa place⁴ ».

Abdelmalek Sayad a rendu célèbre la formule selon laquelle « les immigrés n'existent qu'en tant qu'ils posent problème » à la société d'accueil, leur vieillissement suit le même cheminement dans le sens où il aura fallu attendre que le vieillissement des immigrés pose problème pour qu'il devienne, par la force des choses, l'objet des politiques publiques et des investigations académiques. Mais pour Sayad, vieillir en France est en quelque sorte la fin de « l'illusion du provisoire » et du mythe du retour que les immigrés ont pourtant très longtemps entretenu. Ils rompent ainsi tant avec leur famille restée au pays qu'avec les autres migrants qui sont repartis. Cette rhétorique de la « marginalisation durable », ici comme là-bas, on la retrouve chez Émile Témime qui considère lui aussi que l'immigré qui a perdu son travail « s'éloigne par là même de ses compatriotes. Ses racines affectives plongent toujours dans son pays où, pourtant, il ne reviendra pas⁵ ».

Cet article se propose justement de faire un état des lieux de la façon dont la question du vieillissement des immigrés est traitée par la littérature des sciences sociales en général, et de la sociologie en particulier.

■ | QUELQUES CHIFFRES POUR PLANTER LE DÉCOR

Sur un plan statistique, de 1990 à 1999, les données issues de l'INSEE font apparaître la diminution de 22 % de la part des moins de 20 ans

2. Omar Samaoli, *Vieillesse, démence et immigration. Pour une prise en charge adaptée des personnes âgées migrantes en France et au Danemark*, Paris, L'Harmattan, 2000.

3. Yamina Benguigui, *Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin*, film documentaire, 1997.

4. Marion Louyot, *Le rapport aux droits et services de santé (recours et non-recours) des hommes immigrés d'origine maghrébine âgés de plus de 55 ans et résidant en foyer. À partir de l'étude du foyer Adoma Francis Jammes à Grenoble*, mémoire de master 2 politiques publiques et changement social, université Pierre Mendès France, IEP de Grenoble, 2007, p. 29.

5. Émile Témime, *op. cit.*

dans la population immigrée, tandis que celle des 40 ans et plus a connu une augmentation sensible de 15 %⁶. Toutes les études prospectives sur la pyramide des âges font le constat d'un vieillissement qui ira en s'accroissant dans les prochaines années, et s'explique par l'arrivée à l'âge de la retraite de la grande vague d'immigration des années 1960⁷. Selon le rapport de la mission d'information sur les immigrés âgés de l'Assemblée nationale (2013), la croissance de la population immigrée de plus de 55 ans a donc été plus rapide que la croissance du nombre total de personnes de plus de 55 ans. Sur les 355 000 personnes âgées de plus de 65 ans et nées dans un pays tiers à l'Union européenne, 205 000 sont des hommes (57,7 %) et 145 000 sont des femmes (40,84 %). Il s'agit donc d'une population plus masculine avec une proportion importante d'hommes qui n'ont pas été rejoints par leurs familles.

Ces travailleurs ont occupé des postes qui se situent en bas de l'échelle sociale, le plus souvent des emplois peu qualifiés de l'industrie et du bâtiment, et ont connu pour la plupart une stagnation professionnelle. Ainsi, comme le montre Laure Pitti⁸ dans ses travaux sur les ouvriers algériens de l'usine Renault-Billancourt, sur 993 ouvriers dont elle a étudié les trajectoires, trois seulement ont réussi à passer le cap d'ouvrier spécialisé⁹. La direction de Renault justifiait ces stagnations professionnelles par l'instabilité de la main-d'œuvre nord-africaine et par le manque d'expérience de l'industrie automobile, ce que dément l'étude de Laure Pitti qui démontrait qu'un tiers de ces ouvriers algériens de Renault avaient déjà travaillé dans l'industrie automobile ou dans les industries mécaniques. L'assignation de ces travailleurs aux postes les moins qualifiés et les plus pénibles a exposé nombre d'entre eux à des problèmes de santé comme la silicose ou le saturnisme industriel¹⁰ qui les a conduits à arrêter prématurément leur carrière professionnelle pour des raisons d'inaptitude et d'usure physique. Au moment du départ à la retraite, seules 30 % des personnes seraient encore en activité dans le BTP¹¹.

6. Michel Glaude, Catherine Borrel, « Les immigrés et leurs descendants sur le marché du travail : un regard statistique », dans François Héran (sous la direction de), *Immigration, marché du travail, intégration*, Paris, La Documentation française, 2002, p. 105-119.

7. Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2001.

8. Laure Pitti, « La main-d'œuvre algérienne dans l'industrie automobile (1945-1962) ou les oubliés de l'histoire », *Hommes et migrations*, n° 1263, septembre-octobre 2006, p. 47-57.

9. *Ibid.*

10. Jean-Claude Devinck, Paul-André Rosental, « Une maladie sociale avec des aspects médicaux : la difficile reconnaissance de la silicose comme maladie professionnelle dans la France du premier XX^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 56-1, 2009, p. 99-126.

11. Nicolas Jounin, « Les immigrés du BTP à l'ombre de la pénurie de main-d'œuvre », *Agone*, n° 40, 2008, p. 147-170.

L'invisibilité des migrants vieillissants dans des institutions comme les maisons de retraite ou dans le parc locatif social ou privé se voit compensée par leur surreprésentation dans les foyers de travailleurs migrants. Ces derniers comptent, comme le montre le tableau ci-dessous, 77 198 migrants vivant seuls auxquels s'ajoutent 44 560 personnes résidant dans des parcs diffus¹². Si l'on additionne les immigrés vivant dans des foyers avec ceux habitant dans les parcs diffus, on obtient 40 % d'hommes seuls qui vivent hors du parc locatif classique.

Tableau 1 : Les hommes immigrés en ménage isolé dans trois parcs de logement

	Effectifs
Foyers	77 198
Parc diffus	44 560
Parc classique	186 664
Total	308 422

Source : INSEE, EHF et RGP 1999, exploitation CNAV, champ : hommes vivant seuls.

Les hommes immigrés vivant seuls sont localisés pour la grande majorité dans trois régions françaises : l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, et dans une moindre mesure en Lorraine et en Alsace.

Tableau 2 : Principales régions de localisation des résidents des trois parcs de logement

	Foyers	Parc diffus	Parc classique
Ile-de-France	53 %	49 %	40 %
PACA	13 %	18 %	10 %
Rhône-Alpes	12 %	3 %	9 %
Lorraine, Alsace	8 %	3 %	6 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	4 %	6 %	5 %
Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon	1 %	7 %	11 %
Aquitaine	0,4 %	6 %	3 %
Sous-total	91 %	93 %	85 %

Source : INSEE, EHF et RGP 1999, exploitation CNAV, champ : hommes vivant seuls.

12. Le parc diffus englobe des logements meublés, les garnis, les chambres d'hôtel, les habitations de fortune et les pièces indépendantes (baraqués...) dans lesquelles les personnes déclarent vivre. La part du parc diffus est passée de 2,5 % des résidences principales en 1970 à 1,6 % en 1996 (INSEE, division logement, 1999).

LES MIGRANTS VIEILLISSANTS DANS LA LITTÉRATURE DES SCIENCES SOCIALES

Si la question de l'intégration des immigrés et de leurs descendants a été largement abordée, celle des retraités et des migrants vieillissants¹³ a longtemps été négligée tant par les pouvoirs publics – à cause sans doute du désintérêt pour le vieux migrant devenu « improductif » – que par le monde académique, plus préoccupé par la question de l'intégration à la société française de descendants d'immigrés. À l'exception de quelques associations très actives en matière de défense et de soutien des travailleurs migrants, comme le GISTI ou La Cimade, le secteur associatif n'a pas fait de la problématique des vieux migrants une cause prioritaire et mobilisatrice, malgré de fortes inégalités d'accès aux droits sociaux et à la protection sociale des migrants vieillissants¹⁴.

En dehors des travaux conduits par des démographes et des statisticiens à la fin des années 1970, concernant essentiellement le poids des travailleurs migrants sur le vieillissement de la population française¹⁵, les premières recherches sur les migrants âgés remontent aux années 1980 et portaient notamment sur la santé et l'équilibre social chez les immigrés¹⁶. Le colloque « Psychologie médicale et migrants » qui s'est tenu à Marseille en 1980 et, en 1986, celui organisé à l'initiative du Centre interdisciplinaire de gérontologie, « La vieillesse des étrangers en France », ont été le point de départ du débat sur le vieillissement de la population immigrée et ont mis en évidence les problèmes posés par la retraite du travailleur migrant. La revue *Gérontologie* consacre la même année un dossier à cette thématique du vieillissement des migrants dans lequel on retrouve un article intéressant d'Abdelmalek Sayad intitulé « La vacance comme pathologie de la contradiction d'immigré : le cas de la retraite et de la préretraite¹⁷ ».

13. Nous reprenons à notre compte la définition de Françoise Bas-Théron et Maurice Michel, *Rapport sur les immigrés vieillissants*, IGAS, novembre 2002. Par migrants vieillissants, ils entendent les « personnes nées étrangères à l'étranger, vivant en France principalement en foyers de travailleurs migrants ou en habitat diffus, en situation régulière et issues des vagues d'immigration de travail des Trente Glorieuses ».

14. Antoine Math, « L'accès des vieux migrants aux droits sociaux : un chemin semé d'embûches », 2009, article en ligne sur le site de CATRED (<http://www.catred.org/L-acces-des-vieux-migrants-aux.html>).

15. Jean Wisniewski, « Les travailleurs immigrés dans le bâtiment et les travaux publics », *Hommes et migrations*, n° 885, juin 1975, p. 4-7 ; Paul Paillat, « L'influence des travailleurs migrants sur le vieillissement de la population française », *Hommes et migrations*, n° 932, 1977, p. 11-16.

16. Abdelmalek Sayad, « Santé et équilibre social chez les immigrés », *Psychologie médicale*, tome 13, n° 11, 1981, p. 1747-1775.

17. Abdelmalek Sayad, « La vacance comme pathologie de la contradiction d'immigré. Le cas de la retraite et de la préretraite », *Gérontologie*, n° 60, 1986.

Il faudra attendre le début des années 1990 pour que les pouvoirs publics prennent conscience de la problématique du vieillissement migrant. Le Fonds d'action sociale (FAS), qui dépend du ministère des Affaires sociales, commande en 1992 un rapport de recherche sur le vieillissement des immigrés en région parisienne. Cette étude sera conduite sous la direction de l'historien Gérard Noiriel et donnera lieu à la publication d'un ouvrage collectif intitulé *Vieillir et mourir en exil : immigration maghrébine et vieillissement*¹⁸ dans lequel ont été traitées les multiples ruptures vécues par le migrant et les souffrances physiques et psychologiques dans lesquelles sont plongés une grande partie des migrants âgés.

Dans la même foulée, une revue grenobloise, *Écart d'identité*, va consacrer en 1993 un numéro entier (n° 64) à la question du vieillissement des immigrés en abordant de façon empirique et pragmatique les difficultés auxquelles font face les retraités, notamment en matière de logement, de l'accès aux soins et à d'autres droits sociaux¹⁹. Sur le plan de l'égalité des droits entre Français et immigrés dans le domaine de la protection sociale, un collectif réunissant un ensemble d'associations²⁰ met sur le devant de la scène les migrants âgés ou handicapés et publie en 1994 une brochure : *Pour une égalité de traitement : les engagements internationaux de la France pour les handicapés et les retraités étrangers*. Le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI) va reprendre ce document pour en faire un numéro spécial de sa revue *Plein droit*, qui porte un titre explicite : « Une vieilleuse illégitime », en listant un ensemble de problèmes spécifiques liés aux conditions de logement, à la protection sociale et à l'accès aux droits²¹.

La question des migrants vieillissants s'est construite en réalité grâce à l'action efficace de quelques associations et de chercheurs militants venant de champs disciplinaires variés (gérontologie, sociologie, démographie, histoire, droit, intervention sociale, etc.). Les revues comme *Écart d'identité*, *Plein droit*, suivies ensuite par *Hommes et migrations* et *Migrations Société* ont permis de rendre visible cette question du vieillissement migrant en alimentant la presse spécialisée

18. *Vieillir et mourir en exil : immigration maghrébine et vieillissement*, Lyon, PUL, 1993.

19. Gilles Dubus, Françoise Braud, « Les migrants âgés dans les publications scientifiques francophones », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 17, n° 1, 2001, p. 189-197.

20. Le Collectif des accidentés du travail, handicapés et retraités pour l'égalité des droits (CATRED), la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH), le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI), le Groupe de recherche et d'action sur le vieillissement des étrangers en France (GRAVE) et l'Office dauphinois des travailleurs immigrés (ODTI).

21. Gilles Dubus, Françoise Braud, *op. cit.*

et les débats de société. Cet intérêt pour les migrants vieillissants gagne aussi les pouvoirs publics qui organisent en mai 1999, à l'initiative du FAS, un colloque national à l'université d'Aix-en-Provence sur le thème de « Vieillesse et immigration » auquel la revue *Migrations-Société* consacra un remarquable dossier²².

Les sociologues de l'immigration vont peu à peu investir la problématique de la vieillesse des publics migrants grâce à des enquêtes de terrain, à des témoignages et à des monographies. Aux côtés des travaux de Sayad²³ et de Noiriel²⁴ qui ont montré que le temps de la retraite est souvent un moment de profonde remise en question de l'identité du vieux migrant, dont seul le travail justifiait jusqu'ici la présence en France, d'autres sociologues, à l'instar de Marc Bernardot²⁵ et de Rémi Gallou²⁶, se sont intéressés aux conditions de logement et de vieillissement des migrants résidant dans des foyers Sonacotra (rebaptisés foyers Adoma en 2007). Ces foyers ont été conçus à l'origine pour deux raisons, toutes deux discriminatoires : produire du sous-logement et faire vivre les immigrés à l'écart de la société²⁷. Les pouvoirs publics considéraient ce type de logement comme provisoire mais continuaient paradoxalement à en construire sur le même modèle jusqu'au début des années 1980. Ainsi, de 1966 à 1976, la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs algériens (SONACOTRAL) a construit plus de 200 foyers de grande taille sur le modèle de la haute tour de treize étages ne comportant qu'une seule entrée.

Dans les années 1960, les immigrés algériens étaient les seuls à faire l'objet d'une offre de logement spécifique et d'un encadrement par les pouvoirs publics qui estiment, comme le souligne à juste titre Choukri Hmed, que « ces Nord-Africains d'origine rurale, "inadaptés" à la ville, rétifs à l'individualisme comme à la raison, doivent être pris en charge au sein d'institutions qui débordent le strict cadre du travail afin qu'ils

22. *Migrations-Société*, vol. 12, n° 68, 2000.

23. Abdelmalek Sayad, « La vacance comme pathologie de la contradiction d'immigré... », *op. cit.*, p. 37-55 ; *id.*, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck, 1993 ; *La double absence*, Paris, Le Seuil, 1999.

24. Gérard Noiriel, *Le vieillissement des immigrés en région parisienne*, rapport final, FAS, 1993.

25. Marc Bernardot, « Chronique d'une institution : la Sonacotra (1956-1976) », *Sociétés contemporaines*, n° 33-34, 1999, p. 39-58 ; *id.*, « Le vieux, le fou et l'autre. Qui habite encore dans les foyers ? », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n° 17, 2001, p. 151-164.

26. Rémi Gallou, « Les immigrés isolés : la spécificité des résidents en foyer », *Retraite et société*, n° 44, 2005/1, p. 108-147 ; *id.*, « Le vieillissement des immigrés en France : le cas paroxystique des résidents des foyers », *Politix*, n° 72, 2005/4, p. 55-77.

27. Voir le rapport de la mission d'information sur les immigrés âgés, Assemblée nationale, 2 juillet 2013.

puissent s'acculturer à la civilisation occidentale et abandonner le caractère primitif et instable de leur mentalité²⁸ ». Il y a véritablement une logique ségrégative des politiques de logement conduites à l'égard des immigrés algériens, qui seront étendues par la suite à tous les travailleurs migrants.

À l'opposé du modèle du « repos mérité », ces vieux, comme le souligne Marc Bernardot²⁹ « ne savent vraiment pas comment ils sont entrés dans ce nouvel “âge de la vie”, subissant la remise en cause de leurs droits par leurs employeurs, les organismes de retraite et même par les autorités publiques ». Les travaux de Marc Bernardot (*ibid.*) mettent en évidence aussi l'absence quasi totale de relais associatifs et de réseaux sociaux ou syndicaux, laissant cette population dans un isolement absolu. Ils ne sont même plus membres d'anciennes structures d'encadrement comme l'Amicale des Algériens en Europe ou les Marocains résidents de l'étranger (MRE). Le foyer devient, ainsi, synonyme d'isolement social, un espace aussi hostile que le monde extérieur. Ces foyers étaient pensés au départ comme un moyen de se débarrasser des bidonvilles qui, dans le contexte de la guerre d'Algérie, font craindre aux pouvoirs publics l'agitation politique et la montée des mouvements insurrectionnels en métropole en faveur du FLN³⁰. De lieux d'habitation provisoires, ils vont devenir avec le temps des logements durables où « les hommes ont vieilli dans les murs » et où l'on a confiné des migrants n'ayant pas réussi à rentrer définitivement au pays. Parmi les migrants habitant en foyer en 1999, six sur dix y habitaient déjà en 1974. Ainsi que le remarque Rémi Gallou³¹, Les foyers sont devenus des « non-lieux », autrement dit, des espaces construits dans l'urgence qui ne sont ni le lieu d'une immigration provisoire, ni des lieux de vie pour les retraités migrants durablement installés.

L'isolement et la précarité sont exacerbés au moment de la retraite par des conditions précaires de logement, par des revenus faibles ne permettant pas de se loger à un prix décent dans le parc social ou privé et des problèmes de santé liés à la pénibilité de leurs activités. À cela s'ajoutent les pratiques d'encadrement de ces foyers, dirigés en majorité par des anciens militaires ayant fait la guerre d'Algérie et à qui l'on a donné la mission de « tenir ses hommes³² ». Pour maintenir l'ordre

28. Choukri Hmed, « L'encadrement des étrangers “isolés” par le logement social (1950-1980) », *Genèses*, n° 72, 2008/3, p. 63-81.

29. Marc Bernardot, « Chronique d'une institution : la Sonacotra... », *op. cit.*

30. Choukri Hmed « “Tenir ses hommes”. La gestion des étrangers “isolés” dans les foyers Sonacotra après la guerre d'Algérie », *Politix*, n° 76, 2006/4, p. 11-30.

31. Rémi Gallou, « Le vieillissement des immigrés en France », *op. cit.*, p. 72.

32. *Ibid.* Selon les statistiques de la Sonacotra en 1972, sur 151 directeurs de foyers, 143 étaient passés par les armées coloniales.

dans ces foyers, les directeurs de foyers adoptent des méthodes de surveillance et de coercition dignes de l'expérience de commandement des hommes en période de guerre. Ces méthodes sont justifiées au nom de la sécurité et de la tranquillité des résidents, « considérés comme incapables par leurs déterminismes culturels de faire régner l'ordre³³ ». Certaines études, comme le montre le tableau ci-dessous, ont mis en évidence le caractère « ethnicisé » de la gestion des foyers et leurs résidents, qui sont le plus souvent regroupés par étages, en fonction de leur origine ethnique et de leur provenance.

Tableau 3 : La gestion « ethnicité » des résidents d'un foyer en Seine-Saint-Denis en 1992

Étage	Chambres
4 ^e étage	Soninkés
3 ^e étage	Bambaras
2 ^e étage	Wolofs
1 ^{er} étage	Maghrébins
Rez-de-chaussée	Mosquée-TV

Source : Xavier Vandromme, *Viellir immigré et célibataire en foyer. Le cas de la résidence sociale du Bourget en Seine-Saint-Denis (1990-1992)*, Paris, Ciemi, L'Harmattan, 1996, p. 39.

D'autres travaux de recherche ont abordé les migrants vieillissants au temps de la retraite. Allant à contrecourant de l'idée d'une « vieilleuse illégitime » et des discours catastrophistes à l'égard des vieux migrants, Claudine Attias-Donfut³⁴ considère au contraire la retraite comme un facteur d'intégration : « Loin d'être ressenti comme illégitime, rester en France au temps de la retraite est au contraire un facteur d'intégration. Le rapport à la vie de retraité est conditionné en priorité par l'état de santé et le niveau de revenu, ce qui est le cas de tout immigré ou non³⁵. » En s'appuyant sur une enquête réalisée en collaboration entre la CNAV et l'INSEE portant sur le vieillissement et le passage à la retraite des immigrés en France (enquête PRI, CNAV, 2003), Attias-Donfut constate que globalement les immigrés trouvent plus d'avantages que d'inconvénients à la retraite. « Une majorité (59 %) y trouve à la fois des avantages et des inconvénients, une forte minorité n'y voit que des avantages (27 %) et une petite minorité (13,4 %) pour qui la retraite ne présente que des inconvénients. »

33. *Ibid*, p. 26.

34. Claudine Attias-Donfut, « Les immigrés au temps de la retraite », *Retraite et société*, n° 44, 2005/1, p. 11-47.

35. Claudine Attias-Donfut, Philippe Teissier, « Santé et vieillissement des immigrés », *Retraite et société*, n° 46, 2005/3, p. 89-129.

Plus de la moitié des immigrés considèrent que le passage à la retraite n'a pas entraîné de diminution de leur niveau de vie, ce qui va à l'encontre des propos que nous avons recueillis auprès de vieux migrants rencontrés au café social de Belleville qui se plaignent plutôt de leurs difficultés à boucler les fins de mois avec leurs maigres pensions. D'après la même enquête, les retraités migrants sont également peu nombreux à envisager de rentrer définitivement dans leur pays d'origine (1,7 %) et une très grande majorité d'entre eux (70 %) ne ressentent aucune nostalgie du pays d'origine. Sans entrer dans les débats philosophiques sur la notion de nostalgie, celle-ci est évidemment à relativiser car nombreux sont les retraités qui circulent et effectuent des séjours réguliers dans leur pays d'origine. Malgré les conditions vétustes de logement, la grande majorité des immigrés interrogés avant l'âge de la retraite souhaitent rester vivre en France (60 %), tandis que 23 % d'entre eux préfèrent partager leur temps et circuler entre la France et leur pays d'origine. Il n'y a que 6 % des personnes interrogées qui souhaitent retourner définitivement dans leur pays d'origine.

Ces chiffres sur le non-retour au pays d'origine étonnent également et ne vont pas dans le sens des estimations du Haut Conseil à l'intégration, qui souligne dans son rapport de 2002 que plus de 90 000 personnes ont quitté la France dans les dix dernières années pour s'établir et toucher leur retraite en Algérie, soit un flux de retour d'environ 9 100 personnes par an, sans doute le plus important comparativement aux Marocains (1 400 départs/an), Espagnols (800 départs/an), Portugais (3 800 départs/an) et Italiens (1 300 départs/an). Aucun indicateur ne permet de dire de façon tranchée que les personnes qui décident de rentrer définitivement dans leur pays d'origine soient celles dont le niveau de vie à la retraite est le plus bas.

Décrypter le vieillissement des immigrés sous l'aspect de leurs liens familiaux, c'est l'angle d'attaque qu'a choisi Sylvie Emsellem³⁶ pour appréhender les stratégies familiales des retraités migrants. « La présence ou l'absence de la famille en France, le maintien ou la distance des liens familiaux entre les deux rives de la Méditerranée sont des paramètres fondamentaux pour décrypter la trajectoire des immigrés, notamment à l'heure de la retraite alors qu'ils résident en France. » En s'appuyant sur des entretiens qu'elle a conduits auprès de 85 immigrés, en majorité des Algériens âgés de 55 ans et plus (31 résidant seuls en foyer ou en hôtel meublé et 54 vivant en famille), Sylvie Emsellem s'interroge notamment sur le type de relations entretenues

36. Sylvie Emsellem, « Décrypter le vieillissement des immigrés par le prisme de leurs liens familiaux », dans *L'année du Maghreb*, vol. 3, 2007, p. 60-614.

avec la famille restée au pays et se demande dans quelle mesure ces relations influencent l'équilibre, la légitimité et les conditions de vie de l'immigré qui vieillit en France. La présence ou l'absence de la famille en France entraîne-t-elle une forme d'ancrage ou au contraire une absence d'attache à la société d'accueil ?

L'une des conclusions majeures de son travail est que les retraités migrants vieillissant en famille et ayant toutes leurs attaches ici préfèrent sans aucun doute rester en France et n'excluent pas, pour une minorité d'entre eux, le fait même d'être enterrés en France³⁷. Ce qui n'est pas le cas des immigrés ayant laissé femme et enfants au pays qui, à défaut de rentrer définitivement, vont trouver dans le va-et-vient entre ici et là-bas une forme d'équilibre à leur condition de retraité. Quant à ceux qui ont rompu tout lien avec leur famille restée au pays, ils demeurent en France dans un isolement total aggravé par des problèmes de santé et des conditions de vie précaires qui les plongent dans une sorte de « mort sociale³⁸ ».

Depuis une quarantaine d'années, la question du vieillissement des migrants sur le territoire français mobilise la recherche universitaire. Deux foyers de questions se dégagent. Les conditions de vie des immigrés nord-africains, notamment en foyers, ont tout d'abord occupé les chercheurs, avec leur lot de surveillance et de discriminations. Les recherches prennent aujourd'hui davantage en compte les liens familiaux pour comprendre les raisons du non-retour au pays d'origine.

C'est dans cette perspective qu'avec Marcel Jaeger³⁹ nous avons dirigé un dossier spécial pour la revue *Hommes et migrations* intitulé « le troisième âge des migrants », dans lequel est mise en évidence la question du vieillissement des immigrés et de leur accompagnement social. À l'heure de l'adoption de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'« adaptation de la société au vieillissement », ce dossier a permis de décrypter le vieillissement des immigrés sous l'angle des liens familiaux et de la circulation entre la France et les pays d'origine. Il propose de réfléchir plus largement tant sur la place des personnes âgées migrantes dans notre société que sur les dispositifs publics de prise en charge et d'accès aux droits, au logement et aux soins des personnes

37. Cela rejoint les résultats de l'enquête PRI, CNAV, 2003 qui soulignent que 56,4 % des personnes originaires du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne souhaitent être enterrées dans leur pays d'origine, contre moins de 25 % qui formulent le vœu d'être enterrées en France (Claudine Attias-Donfut, *op. cit.*).

38. Anne-Marie Guillemard, *La retraite : une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*, Paris, Mouton, 1972.

39. Marcel Jaeger, Mohamed Madoui (coordinateurs), dossier « Le troisième âge des migrants », *Hommes et migrations*, n° 1309, mars 2015.

âgées migrantes. Il rassemble un ensemble de contributions qui abordent tout autant la situation et les conditions de vie des personnes âgées migrantes en France et en Europe que la question de la maladie d'Alzheimer, de la mort et des lieux de sépulture⁴⁰.

II CONCLUSION

On vient de le voir, la question du vieillissement des immigrés a été longtemps marginalisée, tant par les sciences sociales, plus préoccupées par l'étude de l'intégration des secondes générations d'immigrés, que par les politiques publiques, peu concernées par le vieillissement des immigrés. Il faudra attendre la publication du rapport de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur les personnes âgées migrantes (le rapport Bachelay, en 2013) pour que les pouvoirs publics prennent en considération le vieillissement des immigrés en leur permettant un accès digne aux droits et aux soins ainsi qu'un libre choix de circuler entre le pays d'accueil et le pays d'origine (loi du 28 décembre 2015). Du côté académique, on constate depuis le début des années 1990 un intérêt accru des sociologues pour la question du vieillissement des immigrés et de nombreuses études ont porté tout autant sur les conditions de logement en foyer que sur l'accès aux droits et aux soins et à l'accompagnement social des « *chibanis* ».

40. Emmanuel Jovelin, Fatima Mezzouj, *Sociologie des personnes âgées*, Paris, Éditions du Cygne, 2010.